

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 27 MARS 2023

**D.CN.2023-48**

**OBJET : BUDGET PRIMITIF 2023 - BUDGET ANNEXE PORT DE PLAISANCE**

Rapporteur : Frédérique LARDET

Nombre de Conseillers en exercice : 69

Nombre de Conseillers présents et représentés : 69

Délibération réceptionnée en Préfecture le **31 MARS 2023**

Délibération publiée le 3 avril 2023

Le vingt sept mars deux mille vingt trois, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la ville d'Annecy, dûment convoqué en séance officielle le vingt mars deux mille vingt trois, s'est réuni dans la salle Cap Périaz, sous la présidence de François ASTORG, Maire.

#### **PRÉSENTS :**

ALI YAGOUB Abdelrahim, ALLARD Catherine, ANDRÉYS Etienne, ASTORG François, AVET LE VEUF Elodie, BANGUÉ Frédérique, BARRY Olivier, BEAUJARD Alexandra, BERTRAND Marie, BOLY Cécile, BOUCHETIBAT Bilal, BOULAND Corinne, BOVIER Christian, BUI-XUAN PICCHEDDA Karine, CECCHINEL Lola, CERIATI MAURIS Odile, CHAMOSSET Philippe, COHEN Guillaume, DALL'AGLIO Sandrine, DEGENNE Jean-François, DELÉAN Thierry, DERIPPE-PERRADIN Joëlle, DESMOUCELLES Gaël, DIXNEUF Samuel, DUMONT Xavier, DUPERTHUY Denis, FARMER Chantale, GARCIA Sophie, GEAY Pierre, GÉRY Fabien, GRANGE Antoine, GRANGER Anthony, GRARD Séverine, GRÉBERT Fabienne, GUEDRON Aurélie, JULIEN Charlotte, KRIVOBOK Nicolas, LAFARIE Marion, LARDET Frédérique, LAYDEVANT Christiane, LCONTE Patrick, LEPAGE Sophie, LEPAN Claire, MARIAS Benjamin, MARLE Viviane, MASSEIN Pierre-Louis, MESZAROS Thomas, MERMILLOD Stéphanie, MERMILLOD BLARDET Christelle, MODURIER Aurélien, MUGNIER Magali, MULATIER GACHET Alexandre, OSTERNAUD Xavier, PASQUIER Jean-Jacques, PETIT Christian, PESSEY Tony, PESSEY-MAGNIFIQUE Catherine, RIGAUT Jean-Luc, RIVIÈRE Chloé, SAUTY Yannis, SÉGAUD-LABIDI Nora, SERRATE Bénédicte, TATU Guillaume, THOMÉ Jean-Luc, TOÉ Jean-Louis.

**ONT DONNÉ PROCURATION :**

BOUVERAT Evelyne (pouvoir à COHEN Guillaume), DIJEAU Isabelle (pouvoir à LAYDEVANT Christiane), DULELLARI Ornella (pouvoir à MERMILLOD Stéphanie), PEUGNIEZ Eric (pouvoir à DEGENNE Jean-François).

**ABSENT(S) EXCUSÉ(S) :**

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** PESSEY Tony

**D.CN.2023-48****OBJET : BUDGET PRIMITIF 2023 - BUDGET ANNEXE PORT DE PLAISANCE**

Rapporteur : Frédérique LARDET

Le budget est l'acte par lequel sont prévues et autorisées par l'assemblée délibérante les recettes et les dépenses d'un exercice. Ce budget primitif présente également une reprise anticipée des résultats ainsi qu'une reprise des restes à réaliser des crédits d'investissement de l'exercice 2022.

Le montant des dépenses et recettes réelles par section est le suivant :

	Dépenses réelles	Recettes réelles	Solde
Exploitation	366 100,00 €	381 350,00 €	15 250,00 €
Investissement	86 914,62 €	71 664,62 €	-15 250,00 €

En tenant compte des opérations d'ordre, le budget annexe Port de plaisance s'équilibre à hauteur de 384 000 € en section d'exploitation, et à hauteur de 89 564,62 € en section d'investissement.

La ventilation par chapitre budgétaire est la suivante :

En dépenses d'exploitation :

Chapitre 011 – Charges à caractère général	335 100,00 €
Chapitre 012 – Charges de personnel, frais assimilés	31 000,00 €
<b>TOTAL RÉEL</b>	<b>366 100,00 €</b>
Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	17 900,00 €
<b>TOTAL ORDRE</b>	<b>17 900,00 €</b>
<b>TOTAL SECTION</b>	<b>384 000,00 €</b>

En recettes d'exploitation :

Chapitre 002 – Résultat d'exploitation reporté	273 254,37 €
Chapitre 70 – Ventes produits fabriqués, prestations	108 095,63 €
<b>TOTAL RÉEL</b>	<b>381 350,00 €</b>
Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 650,00 €
<b>TOTAL ORDRE</b>	<b>2 650,00 €</b>
<b>TOTAL SECTION</b>	<b>384 000,00 €</b>

En dépenses d'investissement :

Chapitre 21 – Immobilisations corporelles	86 914,62 €
<b>TOTAL RÉEL</b>	<b>86 914,62 €</b>
Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 650,00 €
<b>TOTAL ORDRE</b>	<b>2 650,00 €</b>
<b>TOTAL SECTION</b>	<b>89 564,62 €</b>

En recettes d'investissement :

Chapitre 001 – Solde d'exécution d'investissement reporté	71 664,62 €
<b>TOTAL REEL</b>	<b>71 664,62 €</b>
Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	17 900,00 €
<b>TOTAL ORDRE</b>	<b>17 900,00 €</b>
<b>TOTAL SECTION</b>	<b>89 564,62 €</b>

Vu les articles L. 1612-2 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4,

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- **ADOPTER** le budget primitif 2023 du budget annexe Port de plaisance tel que présenté.

**La délibération a été adoptée à l'UNANIMITÉ**

Pour : 69 voix  
Contre : 0 voix  
Abstention : 0 voix

Le Secrétaire de séance  
PESSEY Tony  
Signé électroniquement par :  
Tony PESSEY  
Date : 31/03/2023  
Qualité : Conseiller municipal

Pour extrait conforme  
Par délégation du Maire  
Signé électroniquement par :  
Christelle BRANDO  
Date : 31/03/2023  
Qualité : Cheffe de service



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Maire de la Ville d'Annecy dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.*

*Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble par voie postale (2 place Verdun, BP 1135, 38022 Grenoble cedex) ou par voie électronique (Télérecours citoyens, [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)) dans le délai de deux mois à compter de la notification de la décision ou de sa date de publication, ou à compter de la réponse de la ville d'Annecy, si un recours gracieux a été préalablement déposé.*